

Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	M2
Action 5 : agir au plus près des habitants	A5
Protocole d'accord sur le CPER 2021-2027 et Accord de relance Etat/Région	

Le Conseil Régional,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le règlement budgétaire et financier modifié,
- VU** le contrat de plan État-Région signé le 23 février 2015 entre le préfet de la région Pays de la Loire et le président du Conseil régional des Pays de la Loire,
- VU** la convention générale de mise en œuvre du contrat de plan État-Région des Pays de la Loire 2015-2020 signée le 28 avril 2015,
- VU** l'avenant n°1 au contrat de plan État-Région signé le 23 janvier 2017 entre le préfet de la région Pays de la Loire et le président du Conseil régional des Pays de la Loire,
- VU** le Contrat d'avenir des Pays de la Loire signé le 08 février 2019 entre le préfet de la région Pays de la Loire et la présidente du Conseil régional des Pays de la Loire,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2020 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 14 décembre 2020,

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires intervenu lors du Conseil régional du 16 octobre 2020,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

ENTENDU Christophe CLERGEAU, Jean GOYCHMAN, Aykel GARBA, Lucie ETONNO, Maï HAEFFELIN, Franck NICOLON, Frédéric BEATSE, Barbara NOURRY, Eric THOUZEAU, Franck LOUVRIER, Paul JEANNETEAU, Lydie BERNARD, Carine MENAGE, Johann BOBLIN, Pascal GANNAT, Christelle MORANCAIS, Antoine CHEREAU, Laurent GERAULT, Laurent DEJOIE

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

les termes du protocole d'accord du CPER 2021-2027 figurant en annexe,

AUTORISE

la Présidente à signer le protocole d'accord du CPER 2021-2027,

APPROUVE

les termes de l'accord de relance Etat/Région 2020-2022 figurant en annexe

AUTORISE

la Présidente à signer l'accord de relance Etat/Région 2020-2022 annexé au protocole du CPER 2021-2027.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen, Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire

Pascale DEBORD absente lors du vote.

REÇU le 18/12/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs